



La Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 31 juillet 2026

Objet : Question parlementaire n° 4427 du 10 juillet 2026 de Madame la Députée Alexandra Schoos concernant « Extinction des réseaux 2G et conséquences pour les systèmes d'appel d'urgence et autres dispositifs critiques ».

Madame la Ministre,

En date du 10 juillet 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité, de la Ministre de la Protection des consommateurs et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au vendredi 18 septembre 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné l'absence de la Ministre en charge de valider la réponse à la question.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité

(s.) Elisabeth Margue